

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/12**

Envoyé en préfecture le 02/02/2024
Reçu en préfecture le 02/02/2024
Publié le 
ID : 011-211103015-20240201-DEL202412-DE

L'an deux mille vingt quatre, le premier février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 25 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Antoine ARCO, Pascale PÉANY, Laurence MORATO-CARBOU, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Sébastien CAZEAUX à Gérard PEYROT, Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET, Thierry CAMBRAY à Laurence MORATO-CARBOU.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Philippe GOUZE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

Objet : Sollicitation d'une aide financière auprès de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école.

Madame le Maire rappelle que la commune souhaite réaliser la rénovation énergétique d'un bâtiment énergivore : le groupe scolaire situé avenue François Mitterrand.

L'objectif est d'améliorer le confort des élèves et de l'équipe enseignante et de réduire de façon conséquente la consommation énergétique de ce bâtiment par le remplacement du système de chauffage actuel, particulièrement vétuste, par l'installation d'un système de climatisation réversible dans les salles de classe. Cet aménagement sera complété par la pose de brise-soleils sur les fenêtres, qui s'ajustera automatiquement en fonction de l'intensité du soleil.

Madame le Maire rappelle que la commune a récemment obtenu une aide « Fonds Vert » pour la mise en œuvre de ces travaux conséquent.

Afin de mener à bien ce projet, Madame le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter également les services de la Région Occitanie en déposant une demande de subvention à hauteur 25 % du coût global du projet, soit un montant de 22 231 €.

Elle précise que le budget global de ce projet est de 88 824,86 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	
Intitulé	Montant HT
Installation du système de climatisation réversible dans les salles de classe	74 114,00 €
Pose des protections solaires extérieures	13 960,86 €
Assistance technique du Syaden pour le montage du dossier fonds vert	750,00 €
TOTAL	88 824,86 €

Recettes	
Intitulé	Montant
Fonds Verts (40%)	35 529,94 €
Région Occitanie (25%)	22 231,00 €
Autofinancement (35%)	31 063,92 €
TOTAL	88 824,86 €

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire tel que présenté.
- **Accepte** le plan de financement de l'opération dudit projet.
- **Autorise** le Maire à déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie d'un montant de 22 231 €.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document de type administratif, technique ou financier, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents au registre.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 1^{er} février 2024
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the printed name 'Christine PÉANY'.